



ADMINISTRATION MUNICIPALE

Appels d'offres et contrats octroyés

Avis publics

Défi des villes intelligentes

Ordres du jour et procès-verbaux

Projet parc des Sommets

Projet place publique – Vieux-Village

Règlements municipaux

Conseil municipal

Élections municipales

Budget et finances

Services municipaux

Comité consultatif d'urbanisme

Comités de citoyens

Actualités

Publications

Offres d'emploi

Nous joindre

Retour

Parc des Sommets : priorité à la sécurité et à la conservation des zones sensibles

28 mai 2018 // Communiqué

La Ville de Bromont prépare présentement l'ouverture progressive des sentiers qui se trouvent sur les terrains récemment acquis pour créer le parc des Sommets, en faisant de la sécurité des usagers et la conservation des zones sensibles, sa priorité.

D'ici les prochains mois, 17 kilomètres de sentiers s'ajouteront au réseau municipal qui en comprend déjà plus de 100 kilomètres. Une fois tout en place, Bromont proposera, une offre exceptionnelle et unique pour l'ensemble des utilisateurs de sentiers.

On se rappelle que les événements menant à l'acquisition des terrains ont suscité de l'incertitude quant à l'utilisation de ces espaces, entre autres, les sentiers compris entre le Pic du chevreuil, le mont Bernard et le mont Spruce, dans un contexte où ils n'étaient pas officiellement ouverts au public. Maintenant que les terrains ont été acquis et qu'une chargée de projet a été embauchée pour concrétiser le parc des Sommets, la Ville amorcera d'ici les prochains jours une révision complète de ces sentiers pour en assurer une utilisation sécuritaire, les doter d'une meilleure signalisation et ainsi permettre une ouverture et un accès progressifs.

Des organismes du milieu seront consultés et des rencontres seront tenues afin de répondre adéquatement aux besoins des multiples usagers. Ayant l'obligation légale de revoir le réseau nouvellement acquis, la Ville mettra en place un plan directeur pour la mise à niveau des sentiers existants.

Cette opération permettra également de planifier judicieusement le parc en fonction des objectifs de conservation, notamment à la lumière des études effectuées par les biologistes dans les dernières années, et selon les obligations légales contenues dans l'entente liant la Ville avec Conservation de la nature Canada et la Société de conservation du mont Brome, ces organismes étant responsables des zones sensibles se trouvant dans le parc des Sommets. Ces écosystèmes ont mobilisé beaucoup de dons de la part du public. Ils doivent être parfaitement intégrés au plan directeur et être soigneusement préservés.

Enfin, la Ville de Bromont doit aussi s'assurer, autant pour ses citoyens que pour les nombreux touristes en visite, que l'utilisation des sentiers dont elle est devenue responsable est assujettie à un plan de mesures d'urgence solide et fiable.

PARC DES SOMMETS

Quelle magnifique acquisition pour la Ville de Bromont!

2018 | ÉTAPE DE PLANIFICATION DE L'UTILISATION

Cohabiter dans le respect

S'amuser en sécurité

Préserver les zones sensibles

Respecter la signalisation

Créons ensemble un projet rassembleur pour tous les utilisateurs!

bromont.net/administration-municipale/parc-des-sommets/

Rappelons que, la Ville de Bromont ainsi que *Bromont montagne d'expériences* travaillent de concert afin de proposer des réseaux de sentiers multiusages, diversifiées et sécuritaires.

Parc des Sommets priorite a la securite et a la conservation des zones sensibles Ville de Bromont
La Ville de Bromont rappelle aux usagers de respecter, en tout temps, la signalisation en place et les consignes de sécurité en vigueur, ainsi que de se référer à la carte officielle des réseaux disponible dans sa version 2017 dans la section Sentiers et pistes cyclables de son site internet. La version 2018 de la carte, incluant des modifications mineures, sera disponible dans quelques jours.

-30-

Source:
Catherine Page
Responsable du Bureau des communications et de la ville intelligente
Ville de Bromont
450 531-4663

Discussion hors-ligne. Laissez un message

Nouvelles récemment publiées

- › Loi modifiant le Code de la sécurité routière: Plusieurs mesures entrent en vigueur // 28 mai 2018
- › Le Rendez-vous sportif du maire au profit de la Fondation du maire de la Ville de Bromont, une formule renouvelée et appréciée! // 24 mai 2018
- › Inscriptions complétées - Distribution de compost gratuit aux citoyens de Bromont // 18 mai 2018

[Voir toutes les nouvelles](#)